

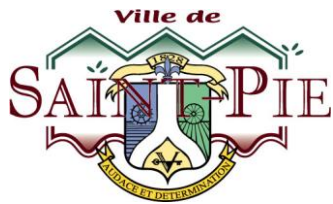
COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La Ville de Saint-Pie fait le point sur les démarches entourant une éventuelle nouvelle école secondaire

Saint-Pie, le 6 août 2026 – Dans une volonté de contribuer à la planification des infrastructures publiques nécessaires à la croissance de la population maskoutaine, la Ville de Saint-Pie collabore actuellement avec le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH) dans le cadre d'une réflexion visant l'implantation éventuelle d'une nouvelle école secondaire sur le territoire de la MRC des Maskoutains. Selon les prévisions démographiques disponibles, l'augmentation de la clientèle scolaire pourrait nécessiter la construction d'un nouvel établissement secondaire à court ou moyen terme et les écoles secondaires du territoire ont atteint ou dépassé leur capacité d'accueil.

La Ville tient également à préciser que les démarches entreprises avec le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe sont réelles et documentées. D'ailleurs, dans son édition du 2 juillet 2026, le journal Le Courrier rapportait déjà que l'implantation éventuelle d'une école secondaire à Saint-Pie figurait parmi les options envisagées afin de répondre à la croissance de la clientèle scolaire. Bien qu'aucune décision n'ait alors été prise, l'article confirmait que cette possibilité faisait partie des scénarios à l'étude.

Une démarche pour discussion entre le CSSSH et la Ville de Saint-Pie a alors débuté afin d'évaluer la possibilité d'accueillir cette future infrastructure sur son territoire. À ce stade, aucune décision n'a toutefois été prise quant à l'emplacement définitif d'une éventuelle nouvelle école secondaire sur le territoire de la MRC des Maskoutains. Plusieurs sites potentiels font actuellement l'objet d'analyses par les autorités concernées afin de déterminer lesquels répondraient le mieux aux critères techniques et fonctionnels requis. La Ville tient à préciser que les démarches en cours visent uniquement à préserver des options et à permettre l'évaluation de différents scénarios. Les sites qui seront éventuellement retenus à la suite des analyses devront ensuite être soumis au ministère de l'Éducation, qui aura la responsabilité d'évaluer le projet et de déterminer s'il autorise sa réalisation.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Dans l'éventualité où le ministère de l'Éducation confirmerait l'implantation d'une nouvelle école secondaire à Saint-Pie, plusieurs étapes additionnelles devraient être franchies avant la réalisation du projet. La population serait notamment appelée à se prononcer sur l'opportunité d'accueillir un tel établissement au sein de la municipalité. De plus, toutes les analyses requises en matière de sécurité seraient réalisées afin de s'assurer que le site retenu et ses accès répondent aux normes applicables, notamment en ce qui concerne la sécurité routière et les aménagements nécessaires pour assurer la protection des élèves et des usagers. Advenant que le projet ne soit finalement pas retenu pour le territoire de Saint-Pie, la Ville procédera au retrait de la réserve foncière visant les lots concernés.

La Ville de Saint-Pie réitère son engagement à assurer un processus transparent et à tenir la population informée de l'évolution du dossier à chacune des étapes. L'ensemble des décisions qui seront prises dans ce dossier visera avant tout à répondre aux besoins des citoyens de la Ville de Saint-Pie et à favoriser le développement harmonieux du territoire.

La municipalité tient également à dénoncer fermement les gestes d'intimidation, les actes de vandalisme ainsi que les messages à caractère violent qui circulent présentement en lien avec ce dossier. Le débat public est légitime et essentiel dans une démocratie, mais il doit se dérouler dans le respect des personnes et des institutions. La Sûreté du Québec a été saisie des événements rapportés et les démarches appropriées sont en cours.

– 30 –